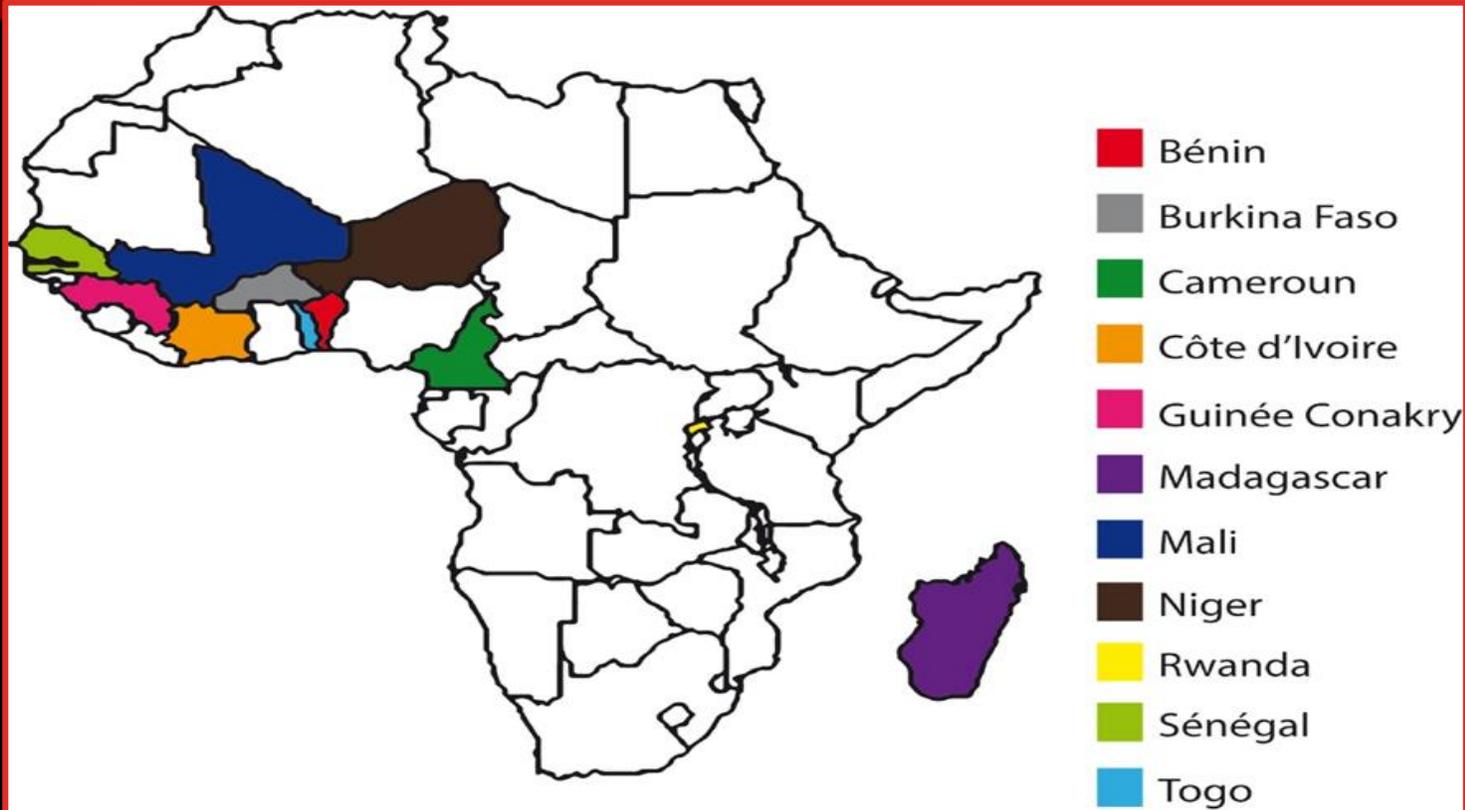




CARTOGRAPHIE
DES POLITIQUES PUBLIQUES
DU LIVRE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

CHAMP GÉOGRAPHIQUE: C'EST LA ZONE SUR LAQUELLE S'ÉTEND L'ACTIVITÉ DE LA RÉCOLTE DES DONNÉES QUI A ICI UNE DIMENSION À LA FOIS RÉGIONALE ET LINGUISTIQUE.



CHAMP DÉMOGRAPHIQUE OU TYPOLOGIE DES CATÉGORIES ENQUÊTÉES

❖ PROFESSIONNELS DE LA CHAÎNE DU LIVRE

- CHAÎNE DU LIVRE (AUTEURS, ÉDITEURS, LIBRAIRES, BIBLIOTHÉCAIRES, ETC.)

❖ INSTITUTIONNELS

- BILATÉRAUX (IF, GOETHE INSTITUTE, ETC.)
- MULTILATÉRAUX (BANQUE MONDIALE, UE, OAPI, ETC.)

❖ ACTEURS GOUVERNEMENTAUX

- MINISTÈRES EN CHARGE DU LIVRE ET AUTRES ACTEURS CULTURELS

7 AXES DU QUESTIONNAIRE

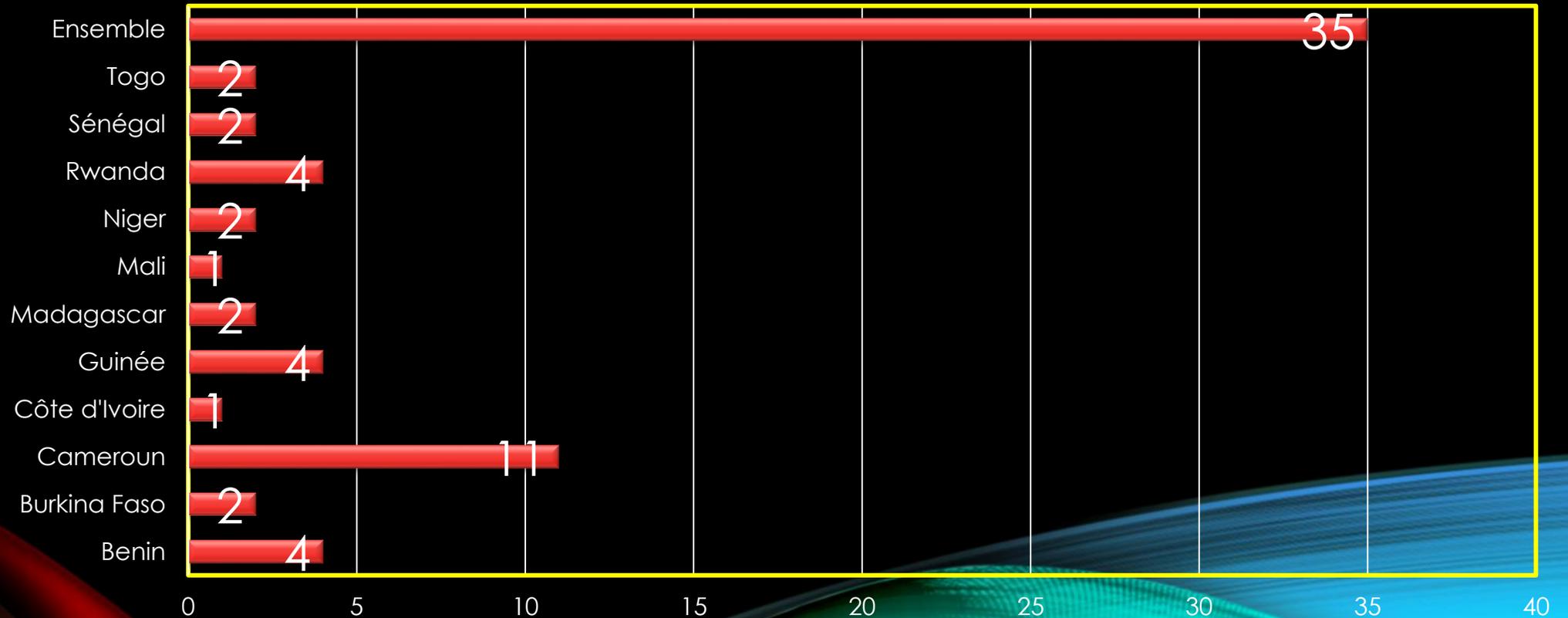
1. LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LIBRE ACCÈS À L'INFORMATION
2. POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN AU LIVRE
3. DISPOSITIONS FISCALES ET MESURES DE RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ
4. NORMES INTERNATIONALES ET IDENTIFICATION DU LIVRE
5. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET STRUCTURATION DU SECTEUR DU LIVRE
6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
7. DONNÉES ET APPRÉCIATIONS QUALITATIVES (QUESTION OUVERTE)

TAUX DE RETOUR

35 RÉPONSES
DE 11 PAYS
SUR 178 ENQUÊTÉS
SOLLICITÉS

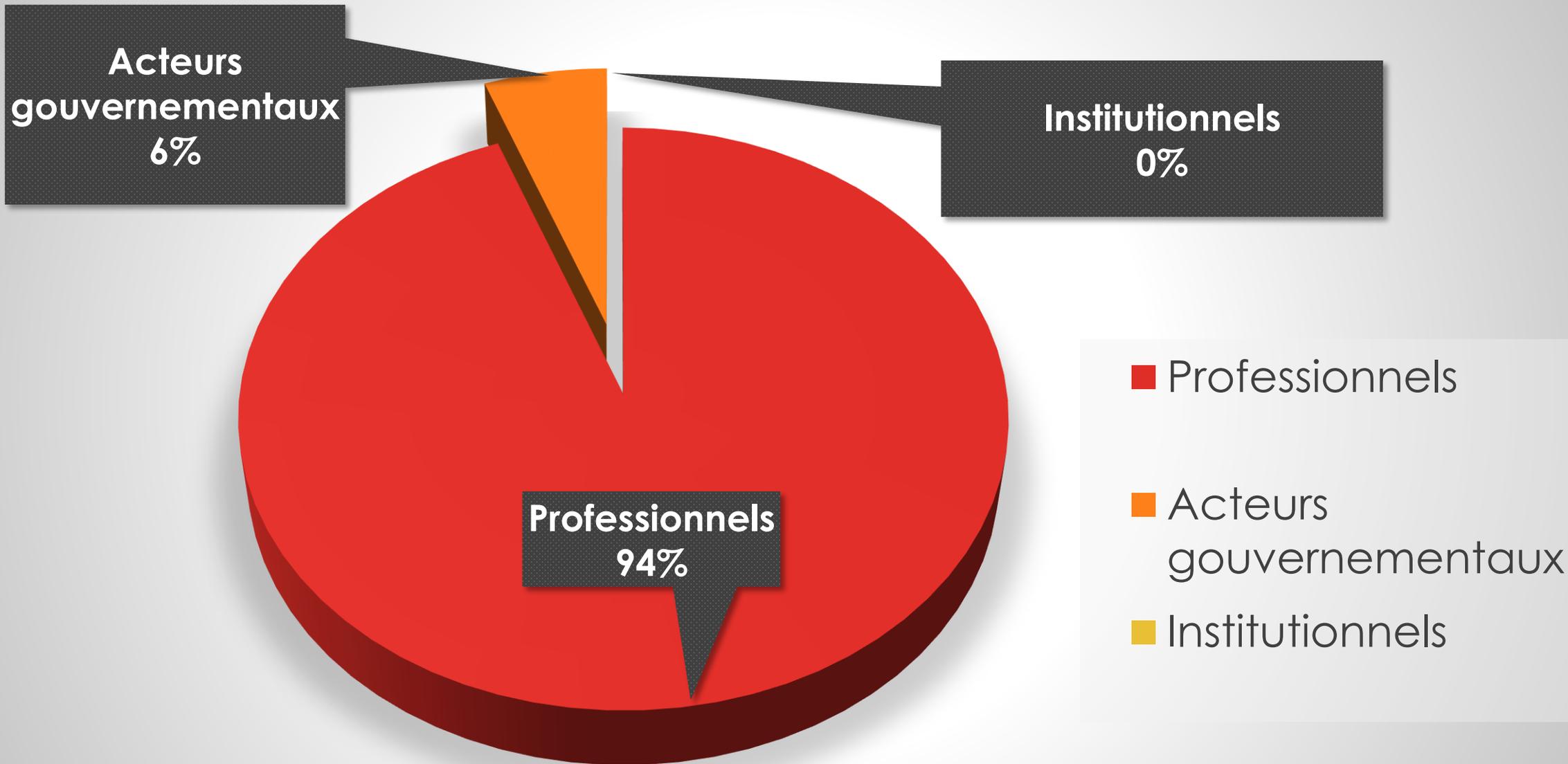
RÉPONSES PAR PAYS

PAYS



ÉCHELLE DES RÉPONSES

RÉPONSES SELON CHAMP DÉMOGRAPHIQUE



**1.A LIBERTÉ
D'EXPRESSION
ET LE LIBRE
ACCÈS À
L'INFORMATION**

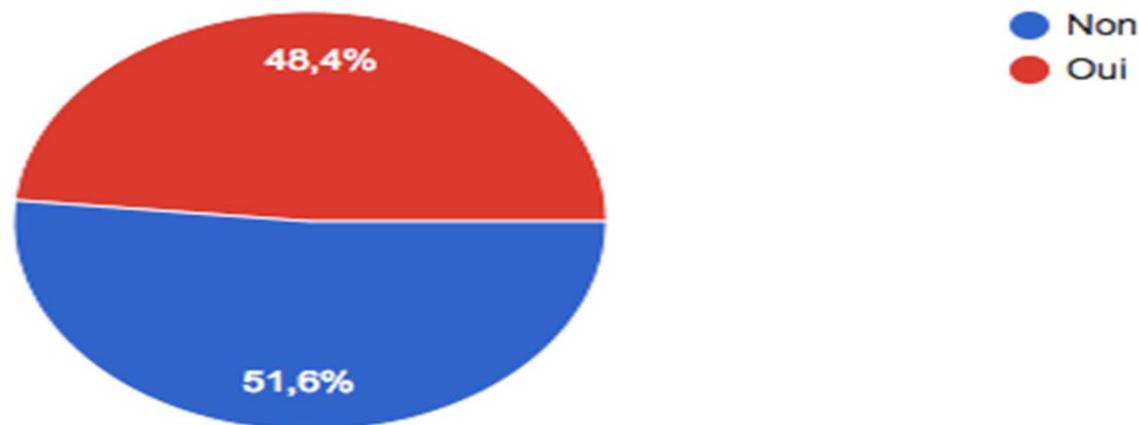
La liberté d'éditer est en nette progrès, même si la censure continue de marquer insidieusement le paysage éditorial;

L'accès à l'information publique demeure une difficulté pour les acteurs de l'édition et de la presse, ce qui inhibe ou freine le potentiel éditorial desdits acteurs.

1. Liberté d'expression et libre accès à l'information

1.1. La publication d'un ouvrage dans votre pays nécessite-t-elle une demande d'autorisation de publier, a priori ou a posteriori (par exemple à travers le dépôt d'un exemplaire auprès d'une instance exécutive ou administrative) ?

31 réponses



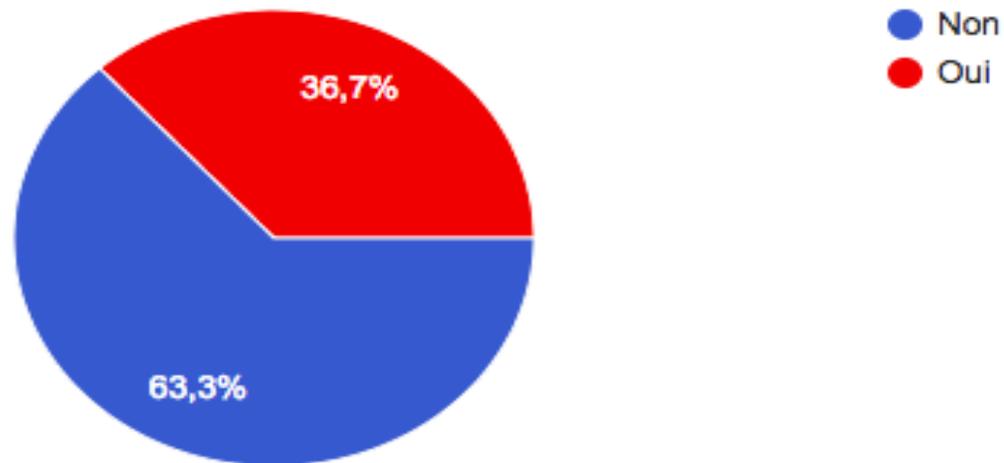
2. POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN AU LIVRE

Le soutien public en termes d'appui financier au développement des structures du livre demeure une exception et souffre d'une faible lisibilité dans sa mise en œuvre, lorsqu'il existe dans certains pays.

2.6.a. Existe-t-il des mécanismes financiers et des aides pour soutenir le fonctionnement de maisons d'édition de livres papier et/ou numérique avec la participation financière de l'État ?



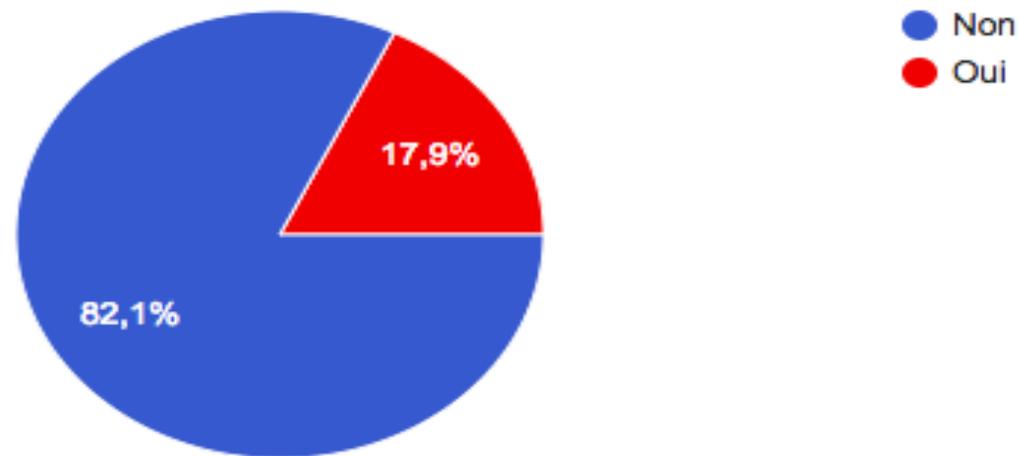
30 réponses



2.6.b. Existe-t-il des mécanismes financiers et des aides pour soutenir le fonctionnement de maisons d'édition de livres papier et/ou numérique à travers les prêts économiques aux entreprises d'édition ?



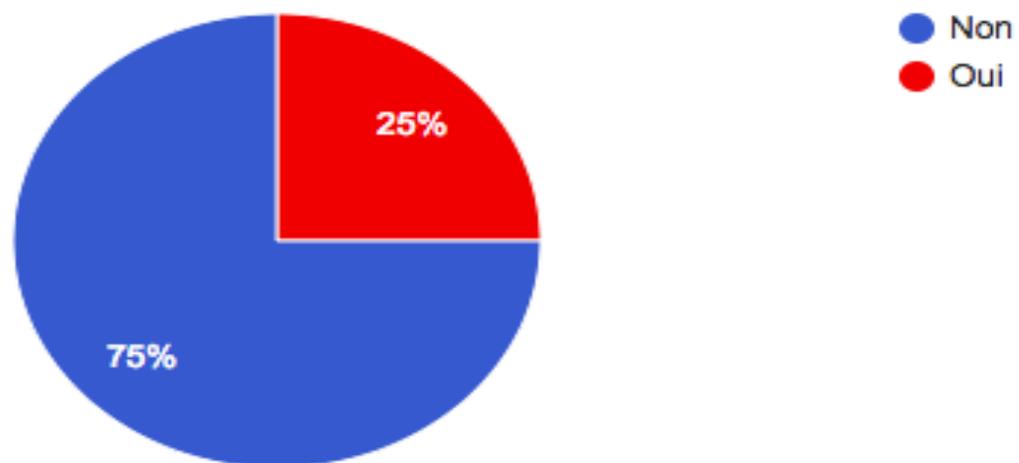
28 réponses



2.8.e. Existe-t-il des mécanismes financiers et des aides pour soutenir la production de livres papier et numériques à travers des préachats publics de livres ?



24 réponses



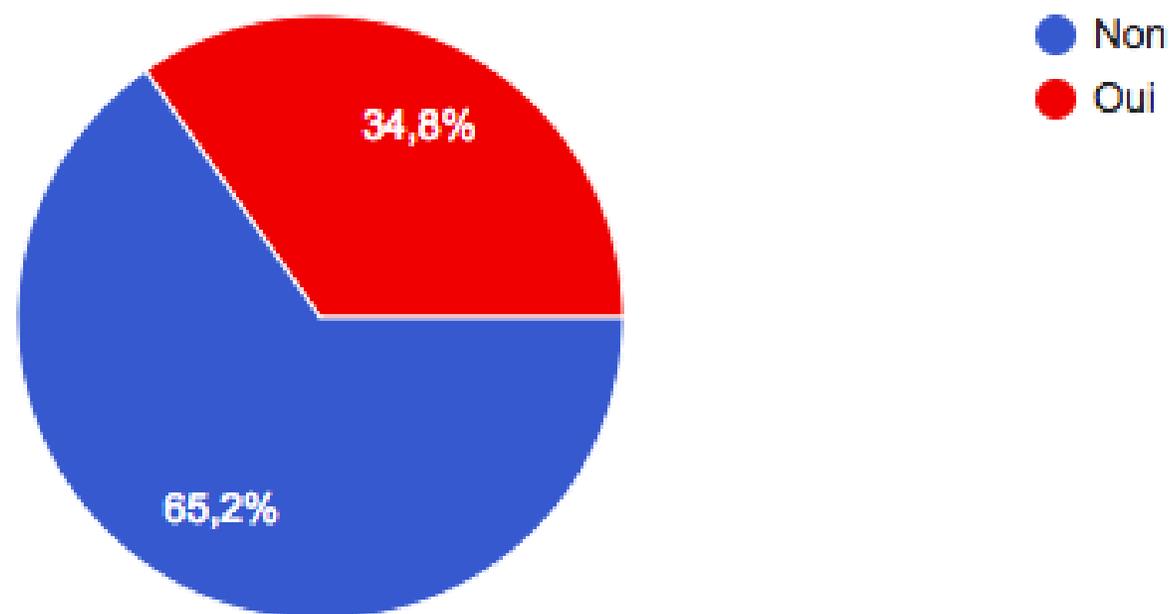
3.DISPOSITIONS FISCALES ET MESURES DE RÉGLEMENTATION DU MARCHÉ

On peut observer ici qu'une pratique récurrente sous diverses formes de la concurrence déloyale, notamment entre les acteurs privés et publics ou entre les acteurs locaux et les multinationales continue de gêner le développement harmonieux de l'édition dans les pays du champ d'étude.

1.4.a. Existe-t-il des lois garantissant la libre concurrence et/ou réglementant les monopoles dans le secteur du livre?



23 réponses

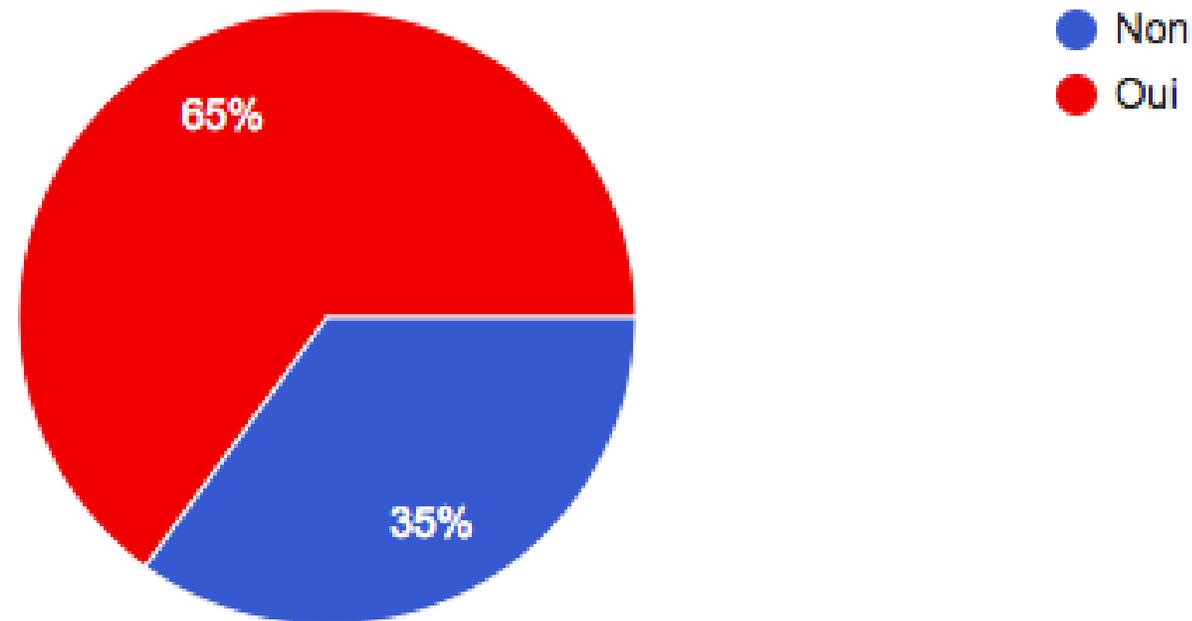


4. NORMES INTERNATIONALES ET IDENTIFICATION DU LIVRE

Dans l'ensemble, les normes internationales sont respectées, mais la traçabilité de la bibliographie nationale reste problématique dans certains pays en raison de l'extraversion des moyens d'identification (plus linguistiques que géographiques).

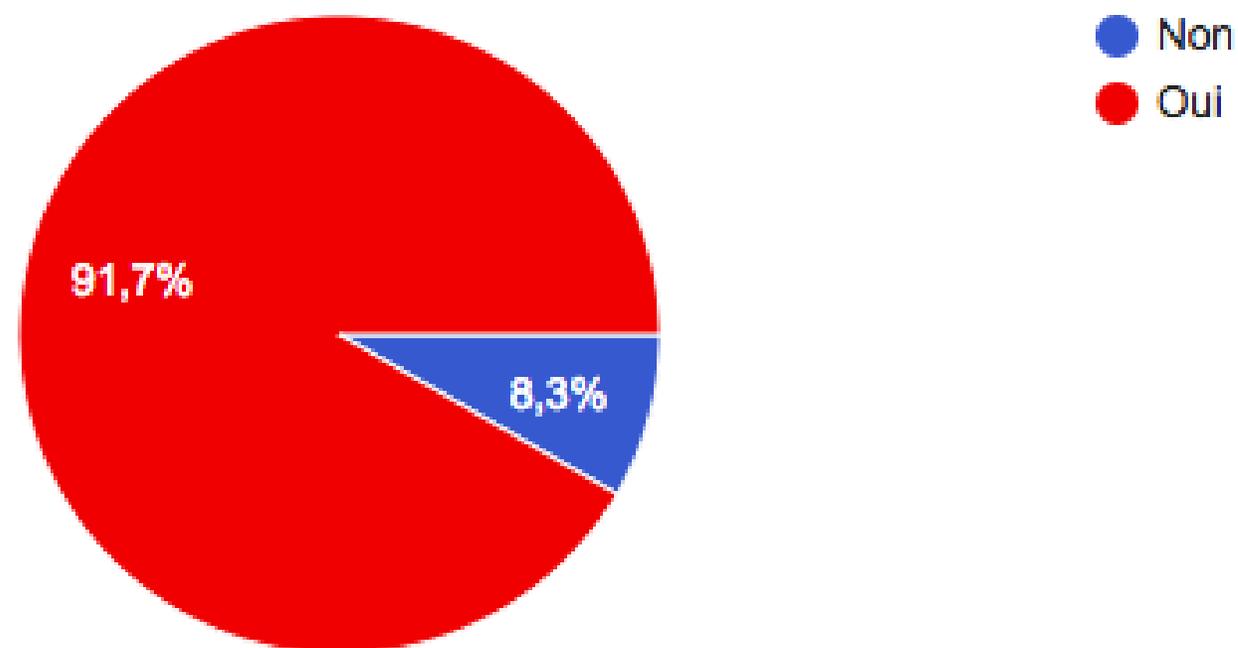
4.2.a. Ces obligations relatives aux données d'identification du livre, s'effectuent-elles par le biais d'une agence nationale dans votre pays ?

20 réponses



4.2.a(bis) Cette agence est-elle un organisme étatique ?

12 réponses





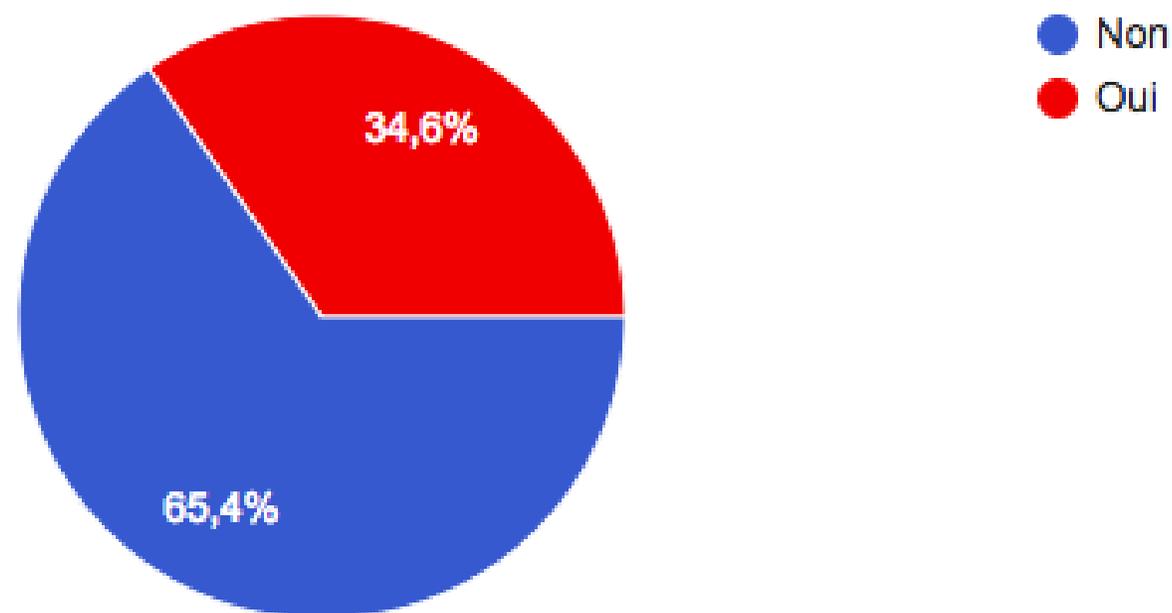
5. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET STRUCTURATION DU SECTEUR DU LIVRE

La principale observation se rapporte ici aux problématiques d'encadrement en termes de formation aux métiers du livre et de l'édition. Les rares centres de formation qui existent ont une approche plus diplômante que professionnalisante, ce qui se traduit en une pauvre qualité de la main d'œuvre avec des conséquences déplorables sur la qualité des contenus.

5.1.a. Existe-t-il des formations professionnelles dans le secteur de la fabrication du livre et de l'édition ?



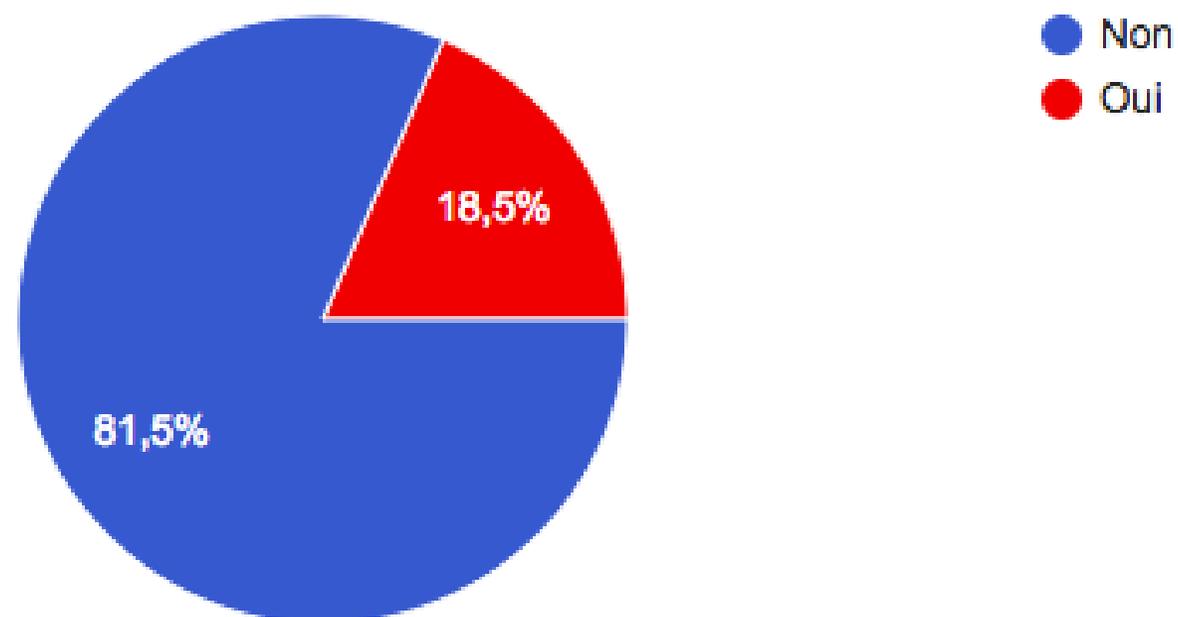
26 réponses



5.1.b. Existe-t-il des formations professionnelles dans le secteur de la commercialisation, de la diffusion et de la distribution, librairie ?



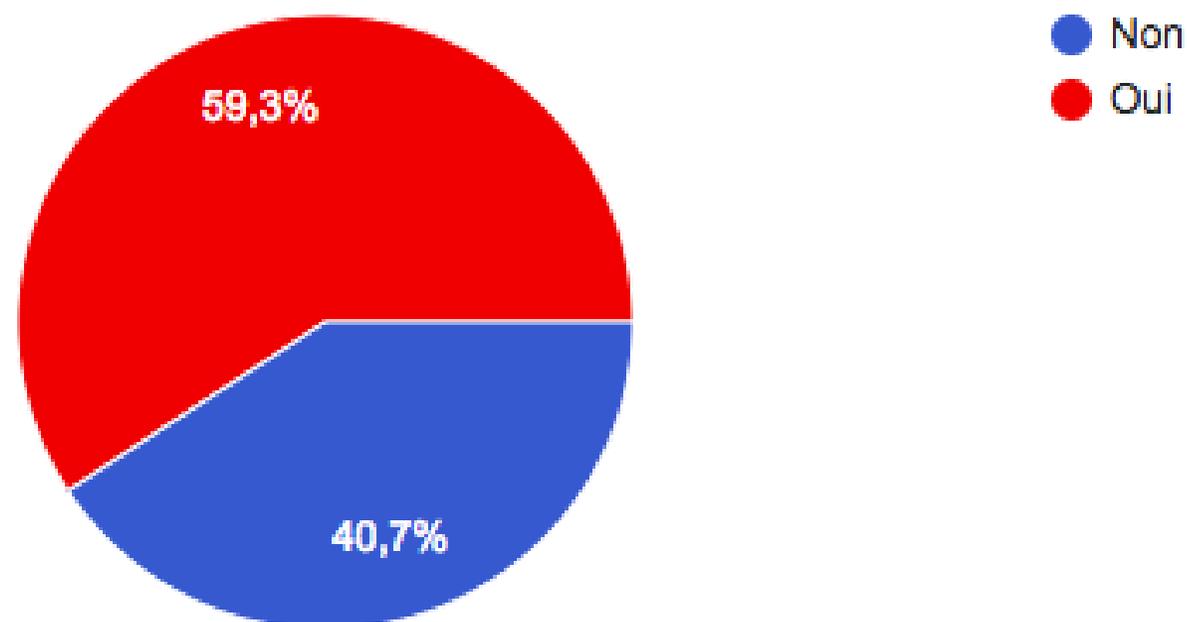
27 réponses



5.1.c. Existe-t-il des formations professionnelles dans le secteur de la lecture publique, de la conservation, bibliothèque ?



27 réponses

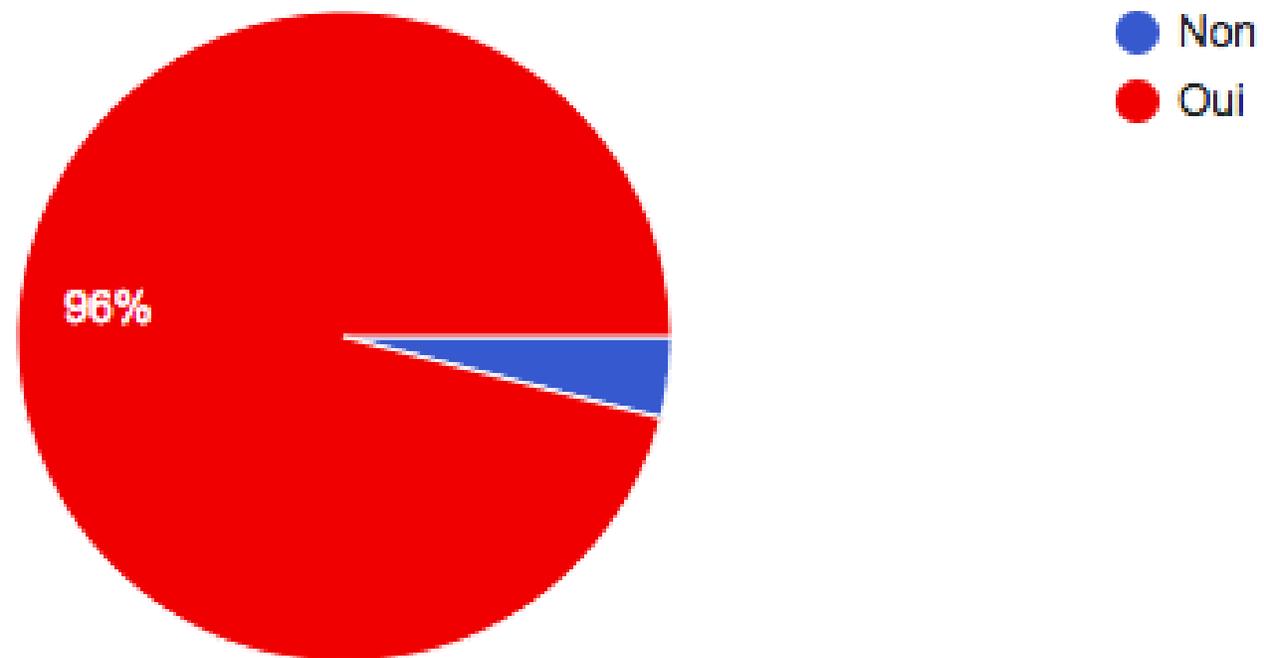


6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il ressort des premiers éléments récoltés qu'il existe une volonté politique de plus en plus affirmée de réglementer la propriété intellectuelle et en particulier la propriété littéraire et artistique; avec une progression avérée de la compréhension des notions de droits moraux et patrimoniaux de la part des professionnels, mais la prise en compte de la dimension numérique laisse apparaître des lacunes importantes de l'ensemble des parties prenantes.

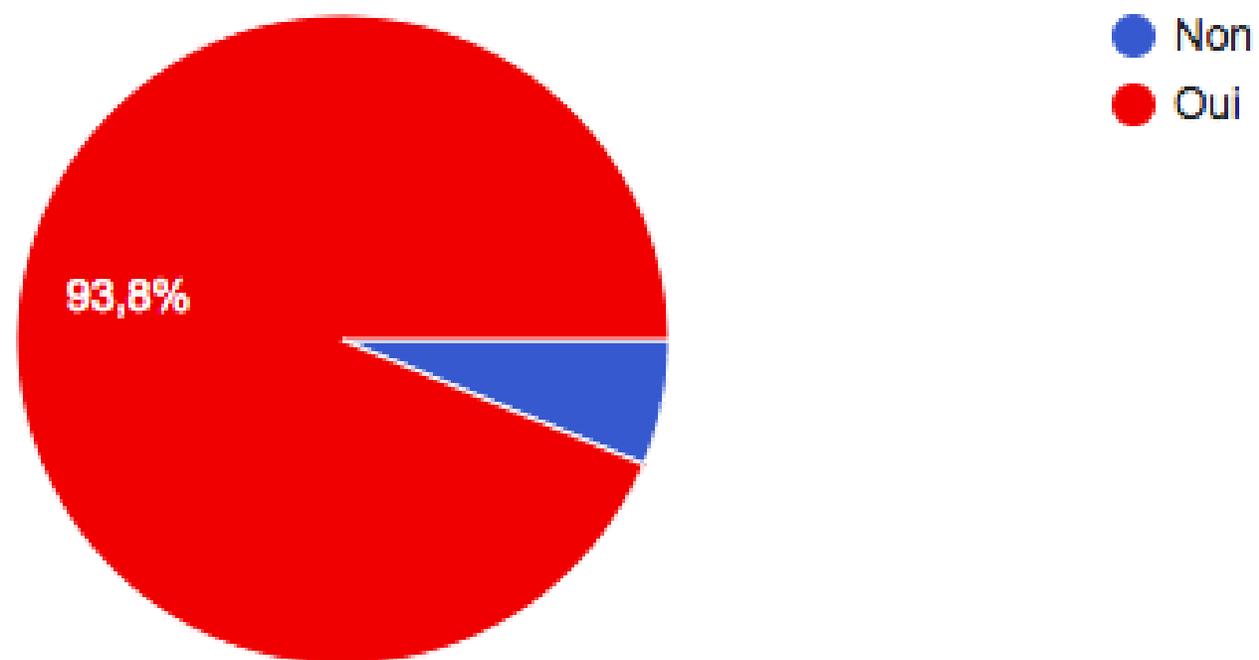
6.1.a. Propriété du droit d'auteur

25 réponses



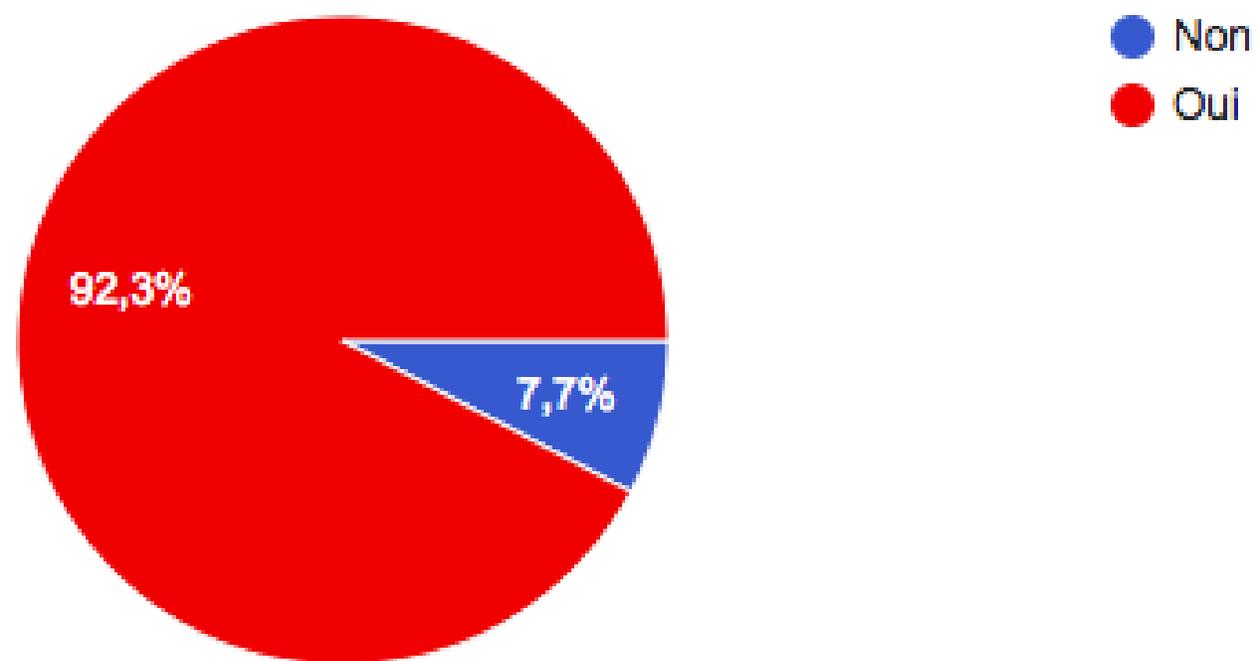
6.1.b. Droits moraux

16 réponses



6.1.c. Droits patrimoniaux

13 réponses



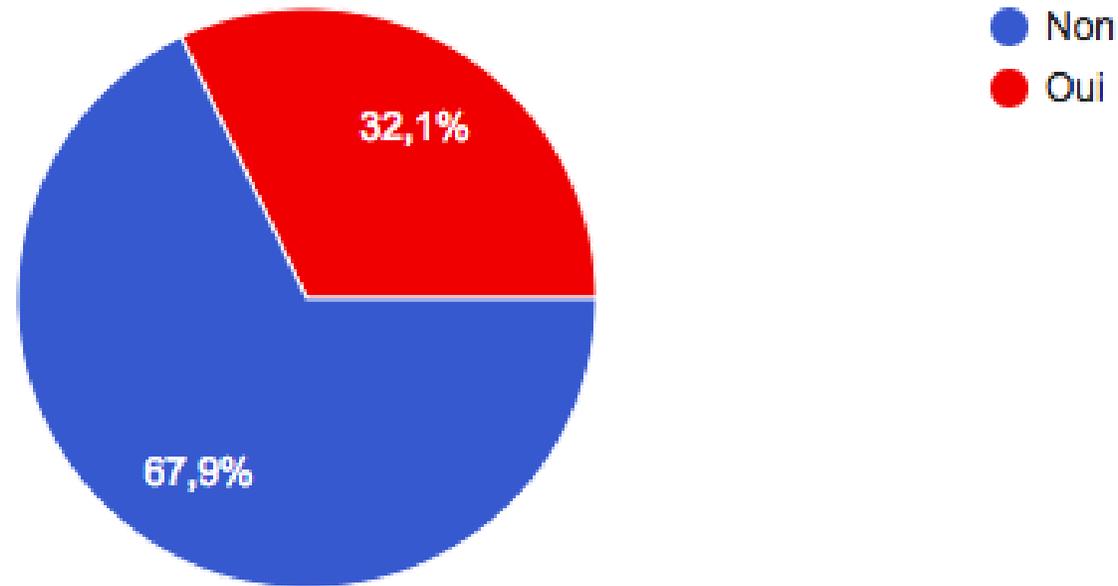
QUE PEUT-ON RETENIR A CE STADE?

- Il existe un embryon de dispositifs plus ou moins fonctionnels qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans une démarche visant à régler un problème dont le livre apparaîtrait comme la solution.
- Ces dispositifs relèvent par conséquent moins de politiques publiques que d'actions publiques.
 - Une politique publique tire sa source dans un problème préalablement identifié au travers d'un diagnostic concerté avec toutes les parties prenantes. Problème pour lequel les solutions exigent une programmation et une implémentation voire une évaluation cohérentes sur la durée.
 - Une action publique découle d'une démarche spontanée dans laquelle le Politique emporte sur l'efficacité. Une action publique ne vise pas forcément à résoudre un problème identifié et constitue généralement une solution en dehors du principal problème.
 - La somme de plusieurs actions publiques ne peut constituer une politique publique dont l'expression présuppose ou nécessite de la cohérence pour la réalisation d'une finalité identifiée. (voir infographie 2.4),
- Or, le défi commun consiste à éviter justement de trouver des solutions en dehors du problème en faisant de la réflexion publique une précondition à l'action publique. Si non, l'inverse pourrait engendrer d'importantes dépenses publiques sans pour autant rapporter un résultat efficace.

2.4. Existe-t-il des observatoires, des enquêtes et des statistiques dans le domaine du livre traditionnel et numérique ?



28 réponses



Par Serge D. Kouam

à Genève le 25 avril 2018

Presses Universitaires d'Afrique

www.aes-pua.com

Yaoundé, Cameroun

Merci de votre aimable attention !